



Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Voici le sommaire des dépenses et revenus du budget 2016 qui a été adopté lors de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal le 7 décembre 2015.

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2016 SOMMAIRE

Dépenses		Revenus	
Administration	420 523 \$	Taxes sur la valeur foncière	765 391 \$
Sécurité publique	200 773 \$	Tarification pour services municipaux	193 583 \$
Transport	424 323 \$	Immeubles des réseaux	6 194 \$
Hygiène du milieu	187 409 \$	Sécurité publique	200 773 \$
Aménagement et urbanisme	112 663 \$	Recettes - source locale	59 970\$
Loisirs et culture	67 340 \$	Imposition des droits	30 000\$
Promotion et développement	49 009 \$	Intérêts	6 687 \$
Financement	149 713 \$	Subventions gouvernementales	349 155 \$
Total des dépenses :	1 611 753\$	Total des revenus :	1 611 753\$

Taux de taxes foncières et de services.

Taxe foncière générale totale : 0,8300 \$ du 100\$ d'évaluation.

Taxe pour la Sûreté du Québec : taux fixe par fiche avec au moins un logement : 100,49 \$
Taxe pour la Sûreté du Québec : taux fixe par fiche sans logement : 33,99 \$

Tarif de compensation pour le service incendie :

Catégorie d'immeubles	Nombre d'unités
Immeubles avec logement et autres	1
Terrains vacants	0.4
Valeur d'une unité	164,75\$

Tarif de compensation pour le service d'enlèvement, de transport et de disposition des ordures ménagères

Utilisateur	Service : Matières résiduelles
Résidence	130,72 \$
Chalet	111,90 \$
Chalet ayant une résidence	97,15 \$
Commerce	425,10 \$
Camping	1 331,73 \$
Roulotte	63,70 \$

Tarif de compensation pour le service d'enlèvement, de transport et de disposition des recyclables.

Utilisateur	Service : Matières recyclables
Résidence	11,35 \$
Chalet	9,72 \$
Chalet ayant une résidence	8,45 \$
Commerce	15,69 \$
Camping	115,71 \$
Roulotte	6,37 \$

Tarif de compensation pour le service de vidange, de collecte, de transport et de valorisation des boues septiques.

Utilisateur	Taux de compensation
Résidence principale	135,30 \$
Saisonnier	96,62 \$
Fosses scellées	63,42 \$ montant sans transport, vidange et collecte. Lors de la vidange un montant sera facturé.

Tarif de compensation pour le remboursement du règlement d'emprunt no 228-2012 (épandeur, chasse-neige et système de transfert d'équipement).

Catégorie d'immeubles	Nombre d'unités
Immeubles résidentiels	1
Immeubles locatifs 2 à 5 unités	1
Unités commerciales	1
Terrains vacants et autres	0.5
Valeur d'une unité	13,69 \$

Tarif de compensation pour le remboursement du règlement d'emprunt no 198-2009 (camion autopompe citerne).

Catégorie d'immeubles	Nombre d'unités
Immeubles avec logement	1
Terrains vacants et autres	0.4
Valeur d'une unité	42,82 \$

Nathalie Lewis
Directrice générale
Secrétaire-trésorière